

La lettre de votre Maire

Ville du Raincy - Janvier 2018 - N°16

Édito



Chères Raincéennes, Chers Raincéens,
Permettez-moi, au nom du Conseil municipal, d'adresser à chacun de vous mes meilleurs vœux pour l'année 2018 et de vous souhaiter santé, bonheur et prospérité.

J'ai l'ardante volonté que vous puissiez continuer à vous épanouir en toute quiétude au Raincy.

C'est pourquoi l'année 2018 est placée sous le signe « *du devoir, du droit et de la bienveillance* ». Sans ces trois éléments, il est difficile d'assurer à la société un équilibre harmonieux et de pouvoir bien vivre ensemble. Avant de faire valoir ses droits, chacun d'entre nous a des devoirs, des obligations à respecter : envers lui-même, ceux qui l'entourent, envers l'État, envers la société d'une manière générale. Ces devoirs constituent le socle du bien-vivre ensemble. Il convient de les remettre à leur juste place, c'est-à-dire en tête des « bonnes résolutions » pour 2018. Quant à la bienveillance, elle est le lien et le liant indispensables de toute vie en société.

Dans cette Lettre, vous trouverez les choix de la Municipalité, pris depuis bientôt quatre ans. Axes d'amélioration qu'elle s'engage à fournir pour la vie au quotidien. Il reste encore de nombreux chantiers en cours. Cette Lettre, le magazine municipal ainsi que le site Internet de la Ville, Facebook et Twitter vous tiendront régulièrement informés de leur avancée.

Je souhaite que 2018 soit sous le signe d'une nette amélioration des réponses des services de la Ville aux interrogations posées par lettre, téléphone et courriel.

Les occasions de nous retrouver en 2018 ne manqueront pas.

Jean-Michel Genestier,
Maire du Raincy

Intervention de Jean-Michel Genestier sur France 3 Paris Île-de-France



Jean-Michel Genestier, Maire du Raincy, a répondu aux questions de France 3 Paris Île-de-France concernant la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), applicable au Raincy et à toutes les communes.

La loi SRU impose aux communes un quota minimum de 25% de logements aidés ou conventionnés en particulier sur les communes franciliennes. À défaut, la commune est astreinte à verser une pénalité.

À l'élection de Jean-Michel Genestier à la tête de la Ville du Raincy, en 2014, la commune comptait 4,5% de logements aidés. La Préfecture a alors astreint la Ville à la construction de 314 logements en trois ans. À noter que la moyenne de logements construits s'élève au total à 60 par an.

Dans ces conditions l'objectif fixé par l'État est inatteignable. La commune du Raincy a hérité d'une dette de l'inertie et de l'opposition stérile à l'État et vient d'être sanctionnée par le versement d'une pénalité de 800.000 euros. Cette pénalité ne fera pas baisser les services et ne fera pas augmenter les impôts.

« *L'équipe précédente n'a pas respecté cette loi. Nous avons donc dû rattraper cet important retard. Aujourd'hui, 56% de l'objectif est réalisé. Mais nous devons malgré tout continuer d'agir et maintenir l'équilibre de la ville* », a déclaré Jean-Michel Genestier.

Il est donc d'une importance primordiale de maintenir toute la richesse de la diversité des Raincéennes et des Raincéens, et d'utiliser cette somme pour traiter pour partie les quelques îlots d'appartements insalubres.

Le Raincy saura accueillir ceux qui acceptent de respecter son urbanisme, son environnement et sa qualité de vie.

Vie des quartiers

• Réunion de quartier

Favoriser le dialogue entre les élus et les Raincéens, telle est la mission des réunions de quartier. Celles-ci ont d'ailleurs animé les soirées de novembre et décembre. Retour sur les grands projets de la ville pour cette année 2018.



• Le collège Corot transformé

Cette année, trois grands projets vont se déployer au sein de la commune du Raincy. Tout d'abord, la transformation de l'ancien collège Corot. La déconstruction des bâtiments devrait avoir lieu au printemps 2018. À leurs places sortiront de terre une résidence pour séniors, 40 logements en accession à la propriété, 20 logements aidés. Enfin, près de 2 200 mètres carrés seront dédiés à des activités économiques auxquelles s'ajouteront des commerces de qualité. Un nouveau parc municipal verra le jour au cœur de cet îlot. Un parking privé et public s'y trouvera également.



• Un nouveau pôle culturel

Un autre grand projet de la Ville : la construction d'un nouveau pôle culturel. La nouvelle structure permettra d'accueillir les 450 élèves du Conservatoire de musique, un auditorium, une classe de chant lyrique et une salle de spectacle modulable d'une capacité de plus de 500 places, il y aura également une salle polyvalente. Gage que la culture se porte bien au Raincy.



• Accompagner nos enfants vers la réussite éducative

L'environnement dans lequel nos enfants étudient est important et fait partie de leur bien-être. Nous avons effectué des travaux de rénovation et de sécurisation des espaces aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Nous avons créé deux classes dont l'une permet déjà de recevoir des enfants de maternelle et la seconde pourra être mise à disposition dès que nécessaire à l'école des Fougères. **Le Master Plan de l'Informatisation des écoles qui est en cours sera mis progressivement en place à partir du printemps pour être opérationnel dès la rentrée de septembre.**



Vous avez été nombreux à nous faire part de vos demandes. La mairie est toujours à l'écoute des attentes des Raincéennes et Raincéens, dans la recherche toujours constante d'améliorer la vie de toutes et de tous au quotidien.



Grand Paris Express : du travail pour les Raincéens

L'Établissement public territorial Grand-Paris Grand-Est (GPGE) et la Société du Grand Paris (SGP) ont signé, le vendredi 22 décembre dernier, une convention sur les clauses d'insertion, en présence de Jean-Michel Genestier, Maire du Raincy, Vice-Président en charge du développement économique du Grand-Paris Grand-Est. En effet, la SGP qui gère la construction des lignes du Grand Paris Express (lignes 15 et 16 notamment) réserve 5% des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi : personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. La gare de Clichy-Montfermeil située sur la ligne 16 du Grand Paris Express constitue une belle opportunité pour le bassin d'emploi du Raincy. A titre d'exemple, la ligne 15 Sud dégage un volume de 66.000 heures. Celui de la ligne 16 reste à préciser. Les métiers à pourvoir concernent ceux des travaux publics (terrassier, soudeur, ouvrier VRD...), quelques fonctions support mais aussi des travaux périphériques : entretien de bâtiments, restauration sur chantier, etc. Il existe aussi des possibilités de formation. Les candidatures peuvent être envoyées à defi@grandparisgrandest.fr.

« minute de silence »

Le Conseil municipal qui s'est déroulé le lundi 18 décembre a rendu hommage, par une minute de silence, aux jeunes collégiens tués dans un accident de bus sur un passage à niveau de Millas (Pyrénées-Orientales), le 14 décembre dernier. Monsieur le Maire a exprimé sa profonde émotion, celle des élus et des Raincéens « devant un tel drame qui a fauché de si jeunes vies et meurtri des familles et tout un village ».

RETOUR SUR

Loisirs des Aînés 2017

Vendredi 15 décembre

Dans le cadre de l'ouverture du marché de Noël 2017, un groupe d'Aînés, invité par le CCAS, s'est retrouvé avec plaisir au café "Le Fontenoy". L'accueil sympathique et la qualité du goûter servi ont été très appréciés. Le groupe de joyeux chanteurs s'est ensuite rendu devant la mairie pour interpréter des chants de Noël.

Mercredi 20 décembre

Invitation à la fête de Noël du Centre de loisirs

Les Aînés ont assisté à la joyeuse représentation théâtrale "les pirates". Ils ont remarqué l'aisance des jeunes acteurs et apprécié leur interprétation réussie.

C'est avec plaisir et émotion que les Aînés ont ensuite rejoint les enfants sur scène pour interpréter avec eux des chants de Noël.

Un savoureux goûter a terminé ce bel après-midi intergénérationnel de plaisirs partagés !

Sécurité



Trottinette, skateboard, rollers : attention danger !

Les voies étroites et/ou pentues du Raincy présentent un risque pour la pratique de la trottinette, du skateboard et des rollers. C'est pourquoi, Jean-Michel Genestier, Maire du Raincy, a souhaité sensibiliser les jeunes Raincéens aux dangers liés à l'utilisation de ces moyens de locomotion. Une campagne de communication a donc été initiée, mi-décembre, auprès des enfants. Une vaste opération de prévention sera organisée début 2018 par la Police Municipale de la ville.

Vol à la fausse qualité : soyez vigilants !

Pour dérober vos effets personnels, les malfaiteurs peuvent faire preuve d'une grande inventivité. Certains se présentent vêtus de faux uniformes d'agents de police ou de gendarmerie. D'autres déclarent être envoyés par la mairie, les services publics d'électricité (ENEDIS, EDF), de l'eau (Véolia) ou du gaz (Engie) pour effectuer des vérifications à votre domicile comme par exemple, vérifier votre compteur.

Attention, la plupart des services publics vous informent avant leur venue.

La ville du Raincy vous invite à redoubler de vigilance lorsqu'un inconnu se présente à votre porte et vous recommande de ne pas laisser entrer de personnes sans avoir vérifié leur qualité en leur demandant, par exemple, la présentation d'une carte professionnelle et d'un ordre officiel de mission. En cas de doute, appelez le commissariat en composant le 17 ou la Police Municipale au 01.43.01.20.16.

Agenda

A NE PAS MANQUER



Rupture à domicile

Samedi 24 mars 2018 à 20h30

Théâtre Georges Brassens

9 avenue Detouche - Villemomble

Avec Olivier Sitruk, Anne Plantey et Benoit Solès
Comédie mise en scène par Tristan Petitgirard, nommé
aux Molières en 2015 dans la catégorie « meilleur auteur
francophone »

Tarif : 8, 10 ou 12€

Informations sur le site www.leraincy.fr

Médiathèque quelques nouveautés...

En plus des séances proposées aux plus grands, deux séances de contes seront, cette année, réservées aux plus petits (2/4 ans).

Au cours du printemps, une première soirée thématique sur des missions et recherches autour de la Planète Mars vous sera proposée.

GALETTES À VENIR - SAMEDI 20 JANVIER 2018

Espace Raymond Mège

Galette de quartier Mairie : de 14h à 16h

Galette de quartier Centre : de 16h à 18h

Repas dansant

Dimanche 4 février 2018 à 12h30

Salle des fêtes de Gagny

Animation musicale par l'orchestre Muscade

Tombola au profit de l'association raincéenne

Espoir pour le cancer

Participation : 45€

Renseignements : 06.75.12.21.69

Atelier pour les cadres

Mercredi 14 février 2018 de 10h à 12h

Espace Raymond Mège

« Se servir de votre intelligence émotionnelle en entretien d'embauche ». Animé par un coach professionnel raincéen
Renseignements et inscriptions : 01.43.01.02.82

Goûter Contes

Mercredi 14 février 2018 à 15h30

Médiathèque

Animé par Thomas Josse, pour les enfants de 5 à 10 ans

Renseignements et réservations (obligatoires) :

accueil de la Médiathèque ou 01.43.81.94.94

Tribunes libres de l'opposition

UNION POUR LE RAINCY

Logements sociaux : l'Etat sanctionne Le Raincy

Le Maire a cédé à toutes les exigences du Préfet :

- Constructions d'immeubles à 100% sociaux avec des quotas très importants de logements très sociaux (type PLAI)

- Installation d'un centre d'hébergement d'urgence de 35 logements dans l'ancienne gendarmerie.

En échange, le Préfet lui retire le droit de désignation des occupants, lui retire le droit de préemption et triple la pénalité.

De plus, les logements d'urgence ainsi que 22 logements sociaux n'ont pas été pris en compte pour cause de dossiers incomplets !

Depuis le début du mandat, nous demandons l'utilisation de la pénalité pour exproprier les immeubles dégradés de l'avenue de la Résistance où des propriétaires peu scrupuleux louent des appartements, bien souvent, insalubres à des personnes en difficulté, ces logements n'étant, actuellement, pas pris en compte dans le décompte des logements sociaux pour le calcul SRU.

Le seuil de logements sociaux imposé par la Loi SRU devrait être fixé au niveau de l'Etablissement Public Territorial « Grand Paris Grand Est » qui a récupéré les compétences de la Ville en matière d'urbanisme et qui respecte largement la législation.

La Loi SRU va aboutir au résultat inverse de celui souhaité.

Elle va aggraver la discrimination géographique en supprimant les derniers quartiers résidentiels de l'Est parisien.

Alors qu'elle disposait de l'arrêté préfectoral du 14 décembre, la municipalité n'a même pas évoqué ce problème lors dernier conseil municipal !

On se demande ce qu'il est important de discuter en conseil !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2018 remplie de joie et de bonheur.

Groupe Les Républicains - L'Union Pour Le Raincy

Mail : lesrepublicainsleraincy@gmail.com

Internet : <http://unionpourleraincy.wordpress.com>

www.facebook.com/lesrepublicainsleraincy

Pierre-Marie SALLE, Marjorie MORISE, Franck AMSELLEM

MIEUX VIVRE AU RAINCY

Nous avons appris à la fin de l'année 2017 le placement de 269 communes sous le coup d'un arrêté de carence pour non-respect de leurs obligations en matière de construction logements aidés, parmi lesquelles figure notre Ville.

C'est un mauvais coup porté au RAINCY, cette décision entraîne une lourde majoration et ce malgré les efforts entrepris (177 logements aidés réalisés entre 2014 et 2016.)

Nous serons vigilants sur le suivi de ce dossier.

La défense de notre Ville passe par une position claire et ferme :

- Le seuil imposé par la loi doit être apprécié au niveau de l'établissement public territorial Grand Paris - Grand Est dont notre ville fait partie : nous respecterions ainsi la législation,

- Le montant majoré des pénalités doit servir à rénover les logements insalubres.

Montasser CHARNI - Sonia BEAUFREMEZ
Mieux Vivre au RAINCY !
Soutenu par l'UDI

LE RAINCY À VENIR

Chers Raincéens, nous vous souhaitons en ce début d'année, joie, bonheur et bien sûr réussite dans vos projets personnels. Mais restons vigilants, les aspirations individuelles montent, alors il faut se dire que la société peut aller mieux à condition d'agir ensemble pour le bien commun. Une nouvelle articulation reste à trouver entre place de l'individu et l'intérêt collectif.

Meilleurs vœux pour 2018

Stéphane LAPIDUS

Le Raincy A Venir